LES SPORTS

(SUITE DE LA SIXIÈME PAGE)

AUTOMOBILISME

LE 10 JUIN SE DISPUTERA LE RALLYE DE L'AVESNOIS

Le règlement du grand Rallye de Régularité Touristique organisé dans la belle région de l'Avesnois le dimanche 10 juin, par l'Automobile-Club du Nord de la France est paru. On peut s'inscrire aux bureaux de l'A.C.N.F. ; à Aulnoya : M. Martin, 29, rue de Maubeuge ; à Maubeuge : M. Hego, 20, place Mabuse (1er étage) ; à Fourmies : M. Monfils, café Place Verte ; à Jeumont : M. Gillot, agent en douanes ; à Bavay : M. Bugat, receveur buraliste.

D'un caractère uniquement touristique, cette épreuve a pour but de faire connaître aux automobilistes et motocyclistes fervents de beaux paysages, l'une des plus pittoresques régions du Nord de la France surnommée si justement « La petite Suisse du Nord ».

La formule est des plus amusantes et ajoutera encore au charme de la bonne journée à passer dans cette riante contrée.

Outre ces prix importants, un banquet amical est offert gracieusement aux concurrents au restaurant Hubert, à Avesnes. Ce banquet, qui sera présidé par M. Daniel-Vincent, sénateur, ancien ministre, réunira également M. le Sous-Préfet d'Avesnes ; M. Franchomme, président de l'A.C.N.F. ; M. le docteur Castel, président du Moto-Club du Nord et de nombreuses personnalités des Administrations des Douanes Belges et Françaises, Armée, Gendarmerie, Ponts et Chaussées, représentants d'Automobiles-Clubs Belges, etc...

Liste des prix. — **Catégorie autos** : 1er, 500 fr. ; 2e, 400 ; 3e, 350 ; 4e, 350 ; 5e, 350 ; 6e, 300 ; 7e, 300 ; 8e, 300 ; 9e, 300 ; 10e, 300 ; 11e, 200 ; 12e, 200 ; 13e, 200 ; 14e, 200 ; 15e, 200 ; 16e, 100 ; 17e, 100 ; 18e, 100 ; 19e, 100 ; 20e, 100 ; 21e, 50 ; 22e, 50 ; 23e 50 ; 24e, 50 ; 25e, 50 ; 26e, 50 ; 27e, 50 ; 28e, 50 ; 29e, 50 ; 30e, 50.

Catégorie Motos : 1er, 200 fr. ; 2e, 175 ; 3e, 150 ; 4e, 125 ; 5e, 100 ; 6e, 75 ; 7e, 75 ; 8e, 75 ; 9e, 75 ; 10e, 75 ; 11e, 50 ; 12e, 50 ; 13e, 50 ; 14e, 50 ; 15e, 50 ; 16e, 40 ; 17e, 40 ; 18e, 40 ; 19e, 40 ; 20e, 40.

Une jolie coupe sera remise à la première dame classée ainsi que des souvenirs à toutes les dames concurrentes.

Les engagements seront clos lundi matin 4 juin.

Sportsmen lisez les lundi, mardi
LES SPORTS DU NORD
le plus fort tirage des régionaux sportifs. — Le numéro : 25 cent.

COURSE A PIED

LE 10e TOUR D'ORCHIES SE DISPUTERA DIMANCHE 17 JUIN

A l'occasion de la fête organisée par le comité du Faubourg de Valenciennes, M. Wauquier organise le dimanche 17 juin son épreuve annuelle : Le 10e Tour d'Orchies.

Cette épreuve se disputera sur une distance de 10 kilom. Elle est ouverte à tous les coureurs sans distinction de Fédération, Français ou non « sauf professionnels ».

Un challenge et plusieurs coupes seront mises en compétition, à savoir :

Challenge des Commerçants d'Orchies : Ce challenge sera remis en toute propriété à l'équipe ayant ses 5 coureurs les mieux classés. 5 superbes diplômes seront remis à chaque concurrent de l'équipe gagnante.

Coupe des Retours : Une jolie coupe offerte par M. des Rotours, député du Nord, sera remise à l'équipe 1re ayant ses 3 coureurs les mieux classés. Un diplôme sera remis à chaque concurrent ayant composé l'équipe.

Coupe Delsart : Une jolie coupe offerte par M. Delsart, député du Nord, sera remise à l'équipe 2e ayant ses 3 coureurs les mieux classés. Un diplôme sera remis à chaque concurrent ayant composé l'équipe.

Coupe Pierre Wauquier : Une coupe offerte par M. P. Wauquier sera remise à la 1re équipe belge ayant ses 3 coureurs les mieux classés. Un diplôme sera remis à chaque concurrent ayant composé l'équipe.

Coupe Albert Lamine. — Une coupe offerte par M. A. Lamine sera remise à l'équipe ayant le plus grand nombre d'arrivants.

Individuellement de nombreux prix seront remis aux concurrents.

Au premier 1 régulateur valeur 225 fr., 1 diplôme et 1 médaille ; au deuxième, 1 appareil photo, 1 diplôme et 1 médaille ; au troisième 1 appareil photo, 1 diplôme et 1 médaille.

Au total 30 prix représentant une valeur de 1.500 fr.

Prix spéciaux aux vétérans et juniors.

Le départ sera donné à 15 h. 30 par M. Edouard Martinache, qui, en 1923, donna le départ du 1er Tour d'Orchies.

Des vestiaires seront mis à la disposition des coureurs.

Les engagements (2 fr. dossard compris) sont reçus dès maintenant chez M. Ed. Wauquier, organisateur-fondateur de l'épreuve, 78, rue de Valenciennes, à Orchies (Nord).

JEU DE BALLE

LA SAISON BALLANTE DANS LE VALENCIENNOIS

La Fédération nous communique :

L'an dernier, la Fédération Française du jeu de petite balle au gant décidait de publier chaque mois le classement de ses équipes et cette innovation obtint un véritable succès. Sollicitée de continuer cette année à faire le point de temps à autre, la Fédération afin d'initier les amateurs à la formule de Critérium adoptée, est heureuse de pouvoir donner ci-dessous quelques explications techniques sur la façon d'attribuer les points et d'établir les moyennes.

Attribution des points. — Luttes en 15 jeux ou en 13.

Le maximum des points est de 6 avec 1 point à 5 jeux et 3 à 10 (ou à 9 pour les luttes en 13 jeux).

Le vainqueur d'une lutte marquera 6 points sur 6 si le vaincu n'atteint pas 10 jeux en 15 (ou 9 jeux en 13). Si le perdant parvient à 10 jeux (ou 9) le gagnant n'inscrira que 5 points sur 6.

Concours. — Eliminatoires et finales en 3 ou 7 jeux : Maximum des points 3, avec 1 point à 3 jeux, 2 à 5 et 3 à 3 ou 7 jeux.

Finals en 10 jeux : Maximum des points, 6 avec 1 point à 4 jeux, 3 à 7 et 6 à 10 jeux.

Le vainqueur marquera 6 points sur 6 si le vaincu n'atteint pas 7 jeux. Si le perdant parvient à 7 jeux ou plus, le gagnant n'inscrira que 5 points sur 6.

Toute lutte restée inachevée ne compte pas.

Formule du Critérium. — Les engagements sportifs sont appréciés équipe contre équipe et les résultats partiels totalisés.

La moyenne donne le quotient servant à déterminer les classements. Le classement général à la date de clôture du Critérium s'effectue par addition des pourcentages moyens des classements partiels. C'est ce qu'on est convenu d'appeler le « Critérium de Charleroi ».

Nous espérons que nos explications seront comprises et ainsi chacun pourra opérer son classement.

Compte tenu des luttes du 27 mai, celui-ci est actuellement le suivant :

1. Anzin : 87.77. — 2. Valenciennes Municipale : 61.10. — 3. Blancs-Becs : 59.25. — 4. Denain : 48.14.

Anzin : sur 13 luttes a remporté 10 victoires : 3 sur les B.B. ; 4 sur Denain, et 3 sur Valenciennes Municipale.

Les B.B. : sur 12 rencontres ont triomphé 6 fois : 1 fois d'Anzin, 1 fois de Denain et 4 fois de Valenciennes Municipale.

Denain a joué 10 fois et compte 3 victoires. Il a battu 1 fois Anzin, 2 fois les B.B.

Valenciennes-Municipale : sur 11 luttes engagées, a remporté 4 victoires sur Anzin 1, sur les B.B. 1, sur Denain 2.

Il apparaît donc que l'équipe d'Appolinaire qui tient une forme parfaite et joue avec une régularité étonnante, arrivera en tête du Critérium si ses adversaires n'apportent plus de cohésion, plus de persévérance dans leurs efforts. La parole est maintenant aux Cressin, Renson, Deham, etc...

RUGBY

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DU NORD

Le Comité du Nord de Rugby s'est réuni en assemblée générale à Lille le 25 mai, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Laude, doyen d'âge, pour procéder à l'élection de son bureau, de ses commission set de ses délégués au Conseil de la F.F.R. pour la saison 1934-1935.

Etaient présents : MM. Laude et Plaisant (indépendants) ; Jacquet et Faure (pour l'O.L.) ; Christiaens, Caubel et Candelon (pour l'U.R.D.M.) ; Brière (pour l'E.A.C.R.) ; Mailliard et Lairy (pour l'U.A.I.) ; Dolle (pour l'A.O.). Pour le S.B. (le S.B. a donné pouvoir à l'U.R.D.M.).

Correspondance : Il est donné lecture des lettres par lesquelles M. le lieutenant-colonel Laude, M. Valentin et M. le docteur Louge font connaître qu'il ne leur est plus possible de remplir une fonction au comité.

M. Plaisant, vice-président de l'ancien comité, prend la parole pour exprimer les vifs regrets qu'éprouvent tous les membres du comité de voir partir des collaborateurs dont le concours était des plus précieux ; par des paroles pleines d'émotion, M. Plaisant expose que le lieutenant-colonel Laude et M. Valentin ont été à la tête du Comité du Nord de Rugby depuis plus de douze années, il demande que le nouveau comité leur confère respectivement les titres de président et vice-président d'honneur. Le Comité approuve à l'unanimité. M. Laude remercie.

Candidatures aux différents postes du bureau : Il est donné connaissance de la liste de candidatures suivantes : MM. Jacquet et H. Lefebvre, de l'O.L. ; MM. Caubel, Christiaens et Candelon, de l'U.R.D.M.

Elections : Après dépouillement des bulletins de vote, la composition du bureau du Comité du Nord s'établit comme suit : Président, M. Plaisant, (indépendant) ; premier vice-président, M. H. Lefebvre (de l'O.L.) ; deuxième vice-président, M. Caubel (de l'U.R.D.M.) ; secrétaire, M. Jacquet, de l'O.L.) ; trésorier, M. Candelon (de l'U.R.D.M.).

Délégués au Conseil de la F.F.R. : M. Plaisant (titulaire) ; M. Daulle, de l'A.O. (premier suppléant) ; M. Caubel, de l'U.R.D.M., deuxième suppléant ; M. Leblond de Paris (troisième suppléant).

Président d'honneur, M. le lieutenant-colonel Laude ; vice-président d'honneur, M. Valentin.

Commissions : Le Comité arrête comme suit la composition de ses différentes commissions :

Arbitres : M. le docteur Louge ; MM. Plaisant, Doulle, Brière. — Discipline et règlements : MM. Daulle, Brière, Jacquet, Caubel. — Finances : MM. Jacquet et Brière. — Adresses : Secrétariat : M. L. Jacquet, 59, rue de Wasquehal, à Marcq-en-Barœul (tél. 37-22, à Lille). — Trésorier : M. Candelon, 31, rue Belle-Rade, à Malo-les-Bains (Nord).

La séance est levée à 19 h. 30. Ordre du jour épuisé.

Le Président de la séance d'assemblée générale : Signé : L.-Colonel LAUDE.

Lily Damita
Cette crème laisse respirer la peau
dit qu'elle n'a jamais rencontré de produit comparable pour assouplir la peau, supprimer dartres et rougeurs et tenir le poudre. En vente partout depuis 7 fr. 50. Découpez cette annonce, joignez 2 fr. pour frais, et vous recevrez un tube gratuit franco : Jean de Parys, 32 bis, B^d Haussmann, Paris.
Crème Siamoise
9172

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES AUX AGRICULTEURS DU NORD

L'assemblée générale de la Société des Agriculteurs du Nord, ainsi que la distribution annuelle des récompenses, auront lieu le mercredi 6 juin, à 11 h., à l'hôtel Maréchal, 302, rue Solférino, sous la présidence de M. Armand Guillon, préfet du Nord.

A l'issue de l'assemblée, se tiendra le grand banquet annuel, sous la présidence de M. le préfet du Nord.

L'ENCOURAGEMENT A L'EMPLOI DES ENGRAIS AZOTÉS

« L'Officiel » publie l'avis suivant aux associations et coopératives agricoles :

Par décision du ministre de l'Agriculture, une somme de deux millions est prélevée sur le solde bénéficiaire des opérations d'importation et de vente de nitrate de soude pendant la campagne 1932-1933, pour être distribuée, à titre d'encouragement à l'emploi des engrais azotés, entre les associations et coopératives agricoles régulièrement constituées. Cette somme sera répartie entre ces groupements agricoles, au prorata du montant de leurs achats d'engrais azotés au cours de la campagne 1932-1933.

En vue de compléter et de contrôler les renseignements déjà recueillis à ce sujet, les demandes de participation comportant l'indication de la forme juridique et légale sous laquelle l'association est constituée, ainsi que tous renseignements utiles sur les achats effectués du 1er juillet 1932 au 30 juin 1933 (nature des engrais, montant net et date des achats, noms et adresses des vendeurs) devront être adressées, avant le 15 juin 1934, au ministère de l'Agriculture, direction de l'agriculture, service des engrais, 42 bis, rue de Bourgogne, à Paris (7e).

LES STOCKS DE BLÉ DANS LE MONDE

Selon les « Corn Trade News » de Liverpool les stocks visibles de blé dans le monde se chiffraient à la dernière date connue à 532 millions de boisseaux contre 577 millions en 1933, 600 millions en 1931 et 496 millions en 1929.

A LA CHAMBRE SYNDICALE DES MEUNIERS DU NORD

LA RÉUNION D'HIER, A LILLE, A FIXÉ LA POSITION CORPORATIVE QUI SERA DÉVELOPPÉE VENDREDI AU COMITÉ INTER-PROFESSIONNEL

Les membres de la Chambre Syndicale des Meuniers du Nord se sont réunis hier à 14 h. 30, dans une salle de la Bourse de Commerce de Lille. On comptait environ 80 meuniers du Nord. Les groupements syndicaux du Pas-de-Calais et de le Somme, étaient représentés par leurs présidents.

Il y eut au début quelque confusion du fait des positions prises par les uns et les autres dans un conflit qui apparaît d'un arrangement difficile.

Deux membres du bureau ont démissionné ; hier le président, M. **Riebourg** a remis ses pouvoirs et, en raison des circonstances difficiles que traverse la meunerie, l'assemblée, en vue des démarches à accomplir, a décidé de pourvoir sans retard à son remplacement. L'assemblée a désigné **M. Delay**, comme président et, par acclamations, **M. Riebourg** à la présidence d'honneur.

LA POSITION ACTUELLE

La réunion étant strictement corporative, nous avons demandé à son issue, vers 17 h., au président **Delay**, quelle attitude comptait prendre son groupement à la réunion de demain à la Préfecture du Nord, au sein du Comité Interprofessionnel du blé. M. **Delay** a nettement situé la position de la meunerie : doit-on continuer à remettre les moulins à l'administration ou faut-il considérer les promesses faites comme suffisantes pour une remise en marche ?

SOLUTION DIFFICILE

M. **Delay** précise dans les termes suivants :

« Après un premier échange de vues qui a rallié la quasi unanimité — moins les grands moulins du Nord — nous avons reconnu que la situation pour nous restait toujours intenable et que nous continuions de nous trouver dans l'alternative, ou de vendre la farine à perte ou de frauder, deux solutions impossibles.

« Nous ne pouvons que confirmer à l'administration préfectorale notre résolution de lui remettre nos moulins : matériel, personnel et stocks. Il va de soi que nous ne voulons en rien compliquer, au point de rendre impossible le ravitaillement de la population.

« Nous déplorons sincèrement la situation actuelle : les quelques meuniers qui continuent leur exploitation sont, ou des fraudeurs puisqu'ils vendent la farine à un prix nettement inférieur au cours légal de blé, ou des spéculateurs qui envisagent froidement dans un avenir proche, une augmentation considérable du prix du pain ».

Les meuniers se refusent à accepter les responsabilités de l'application intégrale de la loi de juillet 1933 et se déclarent prêts à envisager toutes suggestions raisonnables qui pourront leur être faites au sein du Comité Interprofessionnel du blé, convoqué vendredi à la Préfecture du Nord.

NOS COLONIES PEUVENT, ELLES AUSSI, PRODUIRE DU CAFÉ ET DES BANANES

Nous achetons à l'étranger, notamment au Brésil qui, lui, ne nous achète presque rien, 120.000 tonnes de café sur les 140.000 que nous importons. Nous achetons de même 90.000 tonnes de bananes aux étrangers sur les 130.000 que nous consommons. Il convient de dire qu'une meilleure organisation permettrait à nos colonies d'en produire et de nous en envoyer davantage.

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE, 30. — **Clôture.** — Tendance calme. Ventes : 250 sacs ; Mai, 165.25 ; juin, 168.50 ; juillet, 168.50 ; août, 168.50 ; septembre, 168 ; octobre, 168 ; novembre, 168 ; décembre, 168 ; janvier, 168 ; février, 168 ; mars, 168.25.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Courtrai, 28. — Blé dito blanc, 50 à 60 fr. les 100 kilos ; seigle, 45 à 55 fr. ; avoine, 58 à 60 fr. ; féveroles, 70 à 80 fr. ; orge, 58 à 60 fr. ; farine de froment, 99 fr. ; son indigène, 48 fr. ; rebulets, 46 fr. ; foin, 40 à 45 fr. ; paille, 12 ; pommes de terre jaunes, 35 à 40 fr. ; beurre, 15.50 le k. ; œufs, 0.27 à 0.33 p. ; betteraves fourragères, 3 fr. les 100 k. ; mais plata, 48 fr. ; cinquantino, 52 fr. ; graine de lin exotique, 118 ; graine de lin indigène, 110 ; tourteaux de lin indigène, 82 fr. ; amérique, 78 fr. ; coco, 82 fr. ; arachidé, 85 fr.

Légumes. — Carottes, 3 fr. la b. ; pois, 3 fr. ; tomates, 12 fr. ; choux-fleurs, 1 fr. p. ; céleris, 3 fr. la b. ; poireaux, 2 fr. la b. ; pommes, 3 fr. le k. ; raisins, 30 fr. le kilo.

Bestiaux. — 171 vaches, 3.75 le k. ; 139 génisses, 4.75 le k. ; 57 taureaux, 4.25 le k. ; 42 bœufs, 4.50 le k.

Volailles, Gibier, etc... — Lapins, 6 fr. le k. ; poulets, 9 à 10 fr. le k. ; poules, 9 à 10 p. ; pigeons, 3 fr. ; canards, 3 à 9 fr. ; oies, 20 à 25 fr.

Divers. — Nitrate du Chili, 95 fr. ; Sulfate d'ammoniaque, 80 ; Huile de lin, 212.50 ; Lin de la Lys, 0.50 à 1.10 ; Lin blanc, 5 à 21 fr. ; Lin roui à terre, 5 à 5.80 ; Etoupes brutes, 1.90 à 2.25 ; Etoupes fines, 2.50 à 4.25 ; Cosettes vieilles, 50 ; nouvelle révolte, 31.

Peaux vertes. — Peaux de lapins, 5.50 le k. ; chèvres, 9 fr. p. ; moutons, 5.75 le kilo ; vaches, 3.70 ; génisses, 3.85 ; taureaux, 2.80 ; bœufs, 3.70 ; veaux, 6.25.

A Hautmont, 29. — Beurre, 12 et 13 fr. le k. ; œufs, 0.30 et 0.35 p. ; fromage blanc, 1.25 la pinte ; camemberts, 2.50 p. ; marolles, 5 à 8 fr. p.

A Lumbres, 30. — Porcs amenés, 158 tous vendus de 4.50 à 5 fr. le k. ; truies, amenées 8, toutes vendues de 2.50 à 2.75 le k. ; veaux amenés, 32, tous vendus de 5 à 6.50 le k.

A Valenciennes, 30. — Beurre, 14 à 15 fr. le k. ; œufs, 0.35 à 0.40 p. ; fromage blanc, 2 à 2.50 le k. ; boulande, 8 à 12 fr. le k. ; marolles, 6 à 8 fr. p. ; camemberts, 2 à 5 fr. p. ; pommes de terre nouvelles, 1.25 à 1.75 le k. ; vieilles, 0.70 à 1 fr. le k. ; oignons, 0.50 la petite b ; ails, 5 à 6 fr. le k. ; carottes, 1.25 à 2 fr. la petite b. ; poireaux, 0.80 à 1.80 la b. de 12 ; céleri, 0.50 à 1 fr. le petit pied ; épinards, 0.75 à 1 fr. le k. ; choux-fleurs, 2 à 4 fr. p. ; laitues, 0.50 à 0.75 p. ; pigeons, 12 à 14 fr. la c. ; jambons, 32 fr. le k. ; lard, 11 à 16 fr. le k. ; tripes, 5 à 550 le k. ; poulets vivants, 20 à 28 fr. p. ; morts, 18 à 20 fr. le k. ; poules vivantes, 15 à 26 fr. p. ; mortes, 12 à 13 fr. le k. ; canards vivants, 20 à 24 fr. p. ; morts, 12 à 13 fr. le k. ; lapins vivants, 20 à 28 fr. p. ; morts, 14 à 15 fr. le k. ; viande chevaline : contrefilet, 16 à 13 fr. le k. ; bifteack, 14 à 16 fr. le k. ; côte, pot-au-feu et jarret, 4 à 5 fr. le k.

A Wormhoudt, 30. — 193 blocs de beurre pesant 3.485 k. de 13 à 13.50 le k. ; 350 kilos en pièces, de 13 à 13.50 le k. ; 6.000 œufs, 9 à 9.50 le quarteron ; 30 poules, 40 à 42 fr. la c. ; 40 poulets, 25 à 35 fr. la c. ; 20 lapins, de 12 à 15 fr. p.

A Dunkerque, 30. — Beurre de 8 à 6.25 la livre ; œufs de poules, 5 à 5.25 ; de canes, 5.50 les 13 ; camemberts, à partir de 1.75 la b. ; poussins, 2 fr. ; canetons, 4 fr. p. ; pommes de terre du pays, de 1 à 1.75 le k. ; oignons, 2.50 le k. ; poireaux, 0.50 à 1.25 ; échalotes, 0.40 la b. ; choux-fleurs, 1.50 à 3 fr. p.

A Merville, 30. — Il a été vendu 500 k. de beurre, de 7.25 à 8.25 la livre ; 15.000 œufs, de 6.75 à 9.75 le quarteron ; 15 couples de poules, de 10 à 11 fr. le k. ; 25 couples de poulets, de 14 à 15 fr. le kilo.

On côte la chaîne n. 6 : 2.50 à 2.70 le kilo suivant qualités.

Coton. — Peu de fluctuations dans les cours du brut. Malgré cette stabilité relative, les acheteurs restent hésitants et les achats de la semaine ont porté sur un tonnage réduit.

On cote : Clôture Le Havre, 4 fr. 60 le kilo.

Cotons filés. — Pas de changements dans les prix. Les transactions sont très limitées.

On cote : Bobine n. 20, Amérique pur chaîne at trame, 7.50 à 8 fr. le k. ; n. 6 Indes : 5.75 à 6 fr. le k. suivant qualités.

Concours du 2 Juillet 1934 - Inspecteur

ASSURANCES SOCIALES. Renseignements Gratuits : Bureau Spécial d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e. 9093

MARCHÉ LINIER

DE LILLE, DU 30 MAI

Lins teillés. — En lins soviétiques, la réserve de la filature française est générale. La diminution de production allonge la durée des approvisionnements et permet à certains filateurs, des reventes en disponible à des prix sensiblement inférieurs à ceux demandés par les exportateurs.

En lins de Pays, le marché est très faible. Malgré les bas prix pratiqués, la filature se désintéresse presque totalement des offres qui lui sont faites par les détenteurs, espérant obtenir des prix plus intéressants dans la quinzaine qui va suivre.

En lins belges, très petit courant d'affaires. Toutefois, la filature anglaise s'approvisionne assez normalement à la cadence d'environ 2.500 balles par semaine, tant en rouis à terre qu'en rouis à l'eau.

On côte rouis à terre moyens marchandise rendue : Bergues, 400 fr. ; Bretagne, 450 fr. ; Courtrai, 420 fr. ; BEKKO IVe groupe base 1re, 475.

Etoupes. — Les différents compartiments sont calmes et les prix se maintiennent difficilement en raison du manque de transactions.

Filatures. — En fils de lin et d'étoupes, les ventes sont plutôt réduites dans les différents numéros et qualités. Les prix sont toujours aussi discutés, toutefois, la filature estimant que la limite des concessions est atteinte, raffermit plutôt ses cotations. A l'exportation, petit courant d'affaires.

On cote Chaîne n. 30 : 220 ; n. 35 : 210 ; n. 40 : 200 ; n. 50 : 190 ; n. 60 : 180, le paquet de 100 écheveaux.

Trame n. 30 : 200 ; n. 35 : 185 ; n. 40 : 175 ; n. 50 : 165 ; n. 60 : 160, le paquet de 100 écheveaux.

Toiles. — Le marché demeure peu actif. Toutefois, dans certaines qualités courantes, le carnet d'ordres est relativement bien entretenu.

Chanvres. — En chanvres de Naples, les livraisons sont en sérieuse diminution et les cours plutôt faibles. La nouvelle récolte aurait subi de sérieux dommages à la suite de grêles et de pluies. En chanvres de Bologne, les cours se maintiennent, toutefois, la filature française s'intéresse peu aux chanvres de cette provenance.

On cote : Naples Spago Extrissimo 1/2 1/2 supérieur, 400 par mer ; Bologne B.B., 420 par fer ; Marché Français Mamers, 260 départ ; Marché Français Baumont-sur-Sarthe, 245 départ.

Fils de Chanvre. — Le marché est relativement calme, mais les cours sont soutenus, sans changement.

On cote : chanvre long brin filé au sec : n. 10 : 9.50 ; n. 12 : 10 fr. le kilo ; n. 16 : 370 ; n. 20 : 345 fr. le paquet de 100 écheveaux.

Filé au mouillé, n. 10 : 9.50 ; n. 12 : 10 fr. le kilo ; n. 16 : 375 ; n. 20 : 350 fr. le paquet de 100 écheveaux.

Juta. — Marché stable en brut. En fils, la demande est faible et limitée aux besoins immédiats.

MARCHÉ DES GRAINS

DE LILLE, DU 30 MAI

Température. — On se plaint de ce que jusqu'à présent nous ayons eu une température trop froide. Elle est meilleure aujourd'hui, mais la sécheresse suscite des plaintes justifiées, quelques bonnes journées de pluies feraient le plus grand bien à toutes les récoltes en terre dont la végétation est en retard et notamment aux ensemencements de printemps.

Blés. — Depuis la fermeture des moulins, la vente du blé qui a toujours été assez difficile est devenue presque nulle, situation d'autant plus inquiétante que le désir de vendre de la part des détenteurs ne fait que s'accentuer avec le manque de débouchés.

Blés dénaturés. — Malgré la raréfaction des offres, les cours restent stationnaires à 61 fr. départ Somme ou Oise en 75-76 kilos.

Farines. — Affaires calmes après une période très active qui fait supposer que pour l'instant la boulangerie est suffisamment couverte. Le prix minimum dans le Nord reste fixé à 179 fr. mais les principales minoteries tiennent toujours 185 fr.

Sons. — Marché toujours soutenu en raison du peu d'offres de marchandise disponible. On cote sons ordinaires disponibles et 3 de juin, 30 fr. et gros sons, 32 fr.

Remoulage. — Prix inchangés, demande assez suivie. On cote remoulages blancs 55 à 60 fr. ; demi-blancs, 45 à 50 fr. et bis, 35 à 40 fr. livraison disponible et 3 de juin.

Recoupettes. — Calmes, 29 fr. disponible et livrable, le tout départ Nord, Pas-de-Calais.

Orges et Escourgeons. — Marché plus ferme en orges et escourgeons aussi bien nouveaux que vieux. Les prix très bas, la sécheresse sont les éléments principaux de cette reprise qui s'explique très aisément. Le temps désormais sera le guide des cours, toutefois les récoltes d'avoine et de blés, s'annonçant comme devant être sensiblement moins importantes que l'année dernière, il ne faut plus s'attendre à une nouvelle baisse des prix. En Afrique, marché plus ferme en sympathie avec l'avoine. On cote : Orges Beauce, 70-71 départ ; orges Gâtinais, 72 fr. départ ; orges Champagne, 71 fr. départ ; escourgeons Aisne-Champagne, 71 fr. départ ; orges Beauce-Gâtinais 4 derniers, 62 fr. départ ; escourgeons Aisne-Champagne, juillet-août, 55 fr. départ ; orges Algérie-Tunisie 4 derniers, 49.50 wagon Dunkerque.

Maïs. — Marché stationnaire en vieille récolte dont les quantités disponibles sont insignifiantes. En nouvelle récolte l'origine est très ferme et les premiers arrivages de juin en hausse de quelques francs s'enlèvent très rapidement. On cote ce jour : Indo-Chine disponible, 63 fr. ; nouvelle récolte fin juin, 65.50 ; juillet, 63.50 ; 6 de juillet, 59 fr. ; Plata nouveau disp., 84 fr. ; Cinquantini Plata nouveau disponible, 88 fr.

Riz. — Situation inchangée à l'origine mais demande meilleure. On demande aujourd'hui : Riz Saïgon n° 1 disponible, 44.50 ; juin, 44 fr. ; 4 de juillet, 43.50 ; Brisures 1 et 2 disponible, 41 fr. ; juin, 40 fr. ; 4 de juillet, 39.50, le tout les 100 kilos brute logés délivré Dunkerque.

Seigles. — Calmes, prix inchangés. On cote seigles de Champagne, disponible, 68 fr. départ Marne.

Sarrazine. — Plus fermes, offres rares. Il faut voir en sarrazins de Bretagne disponible, 99 fr. départ Bretagne.

Avoines. — Marché très ferme en hausse de 3 à 4 fr. sur la semaine dernière, hausse qui s'explique par la sécheresse actuelle qui compromet sérieusement la nouvelle récolte. On cote jaunes-blanches, 43 fr. départ Somme ; blanches, 44 fr. départ Somme.

Pailles et Fourrages. — Inchangés. Pailles de blés en balles pressées, 80 fr. départ Nord ; Pailles d'avoines en balles pressées, 65 fr. départ Nord ; Foin blanc en bottes Seine-et-Marne, 42 fr. rendu ; Trèfle 2e coupe, 38 fr. rendu ; Luzerne, 2e coupe, 46 fr. rendu.

LÉGUMES ET FRUITS

Pommes de terre vieilles. — Bonne demande, marchandise rare. On trouve quelques lots Esterling Nord, 85 fr. ; vrac rondes jaunes, 55 vrac franco.

Pommes de terre nouvelles. — Départ Cavaillon, 107 logées ; Rognonas, 100 ; Graveson, 95-97 ; Pampol, 80 ; St-Malo, 90.

Oignons Egypte. — Départ Marseille, 120-125 logés.

Carottes Nantaises. — 280 fr. départ.

Bigarreaux départ Isère, 200-225 ; Fraises Montauban, 350 fr. ; Asperges Cavaillon, la botte, 225-250 ; Pois, départ Corrèze, 100-110 ; Pois départ Lot, 80 fr. les 100 k.

Orange varnas Impériales, 40-45 Pesetas Hendaye.

ENGRAIS ET PRODUITS CHIMIQUES

Superphosphates Minéral «Kuhlmann». — Base 14% d'Acide Phosphorique soluble eau et citrate d'ammoniaque.

Nord. — Dunkerque, 24.75 ; Hazebrouck, 24.75 ; Lille, 25 fr. ; Douai, 25.25 ; Valenciennes, 25 fr. ; Avesnes, 25.25 ; Cambrai, 25.75.

Pas-de-Calais. — St-Omer, 25.75 ; St-Pol, 25.75 ; Béthune, 25.25 ; Boulogne, 100 kilos, 6 p. n. sacs perdus franco gares, 26.25 ; Montreuil, 26.75 ; Arras, 26 fr. ; ces prix s'entendent toutes gares grands réseaux de ces arrondissements, par 10 tonnes minimum, logés en sacs de 100 kilos brut pour net perdus.

Nitrate de chaux ammoniacal Kuhlmann. — 15,5% d'azote dont 14.75 nitrique ; 0.75 ammoniacal ; juin, 85.50.

Nitrate de chaux. — 13% d'azote nitrique ; réduction de 10.50% sur les prix de 15.50%, franco sacs imperméabilisés de 100 kilos b. p. n.

Sulfate de fer neige, 32 fr. les 100 kilos, cristaux, 30 fr.

Sulfate de cuivre neige, 145 ; cristaux, 140 sacs de 100 kilos b.p.n. perdus Départ usines.

Sulfate de soude aiguille-industrial, 44.50 les 100 kilos ; raffiné, 41.50 en sacs de 100 kilos ; raffiné, 41.50 en sacs de 100 kilos b.p.n. perdus, par 10 t. minimum, départ usine.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU MERCREDI 30 MAI

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première cote. — 3 d'août, 48 A.

Dernière cote. — Incotée.

Clôture. — Mai, 47 ; juin, 47 ; juillet, 47.50 ; 3 d'août, 48.50.

Blé 78 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées. Clôture. — Mai, 85.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Juillet, août-septembre, 4 derniers, 49.75 V.

Clôture. — Mai, 56 ; juin, 54 ; juillet, 49.25 ; août-septembre, 49.25 ; 4 derniers, 49.25.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logée comptant, sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Mai, 175 V. ; juin, 175 V. ; juillet-août, 175 V. ; 4 derniers, 177.50 V. ; 4 premiers, 180 V.

Dernière cote. — Mai, 175 V. ; juin, 172.50 V. ; juillet-août, 173.75 V. ; 4 derniers, 176.25 V. ; 4 premiers, 178.75 V.

Clôture. — Mai, 172.50 ; juin, 170 ; juillet-août, 172.50 ; 4 derniers, 173.75 ; 4 premiers, 176.25.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Mai, 61.50 V. ; juin, 61.24 A., 62 V. ; juillet-août, 62 A. ; 4 derniers, 62.75 A., 63.50 V. ; 4 de novembre, 64.75 A., 65.50 V. ; 4 premiers, 6250 A., 63.50 V.

Dernière cote. — Mai, 61.50 V. ; juin, 61.50 A., 62 V. ; juillet-août, 62 A. ; 4 derniers, 62.75 A., 63.50 V. ; 4 de novembre, 64.75 A., 65.50 V. ; 4 premiers, 63.50 V.

Clôture. — Mai, 61 ; juin, 61.75 ; juillet-août, 62.50 ; 4 derniers, 63.25 ; 4 de novembre, 65.25 ; 4 premiers, 63.

MARCHÉ LIBRE

Cours du ~~disponible~~ constatés par les Courtiers assermentés de la Bourse de Commerce de Lille, du 30 Mai.

Avoines blanches-jaunes, 48 fr. rendu Lille ou parité ; Maïs Plata, 84 fr. délivré Dunkerque ; Orges Algérie-Tunisie, 55 fr. délivré Dunkerque ; Nitrate de Soude, 87 fr. délivré Dunkerque ; Huile de lin, 177.50 départ Nord-Pas-de-Calais ; Tourteaux de lin (grands formats), 62 fr. départ Normandie ; Graines de lin indigène, conditions du contrat du Syndicat Général (base 95 % de pureté), incoté.

BOURSE D'AFFRÈTEMENT DE LILLE

Journée du Mercredi 30 Mai

Beuvry-Auxonne, 44 ; La Madeleine, 6.25. — Brusy-Denain-Confians, 20.50 ; Viry-Châtillon, 27.75. — Escarpelle-Comines, 7.10. — Fresnes-Paris environs, 26.50 +0.90. — Gayant-Lille Canteleu, 5.75 ; Sens avec escale facultative à Pont-sur-Yonne, 34 ; id., 34 ; Feuchy, quai d'Athies 8.50. — Harnes-Nancy Ste-Catherine, 32 ; Roubaix quai d'Anvers, 6.50 ; Dunkerque Bassins, 10.75 ; La Louvière, 7.50 ;